



© T. Paviot

**Xavier COLLOT**

**Un salarié sur deux a accès à un dispositif d'épargne salariale\*. En 2016, le marché de l'épargne salariale affiche une progression de 4,3% pour atteindre 123 milliards d'euros d'actifs sous gestion\*\*. Les flux d'investissement dans les PEE et les PERCO ont connu une hausse significative de plus de 9% \*\*, avec une croissance de 21%\*\* pour les versements au titre de l'intéressement, progression principalement due à l'effet de la loi dite « Macron ». Mais en matière d'épargne salariale comme de retraite, trop nombreux sont les salariés qui évoquent un réel besoin d'information afin de pouvoir agir sur leur épargne. Amundi accompagne les entreprises dans une mission de pédagogie pour que chacun appréhende mieux la valeur des choses. Explications avec Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale et Retraite d'Amundi.**

\*Source DARES - 2016

\*\* Source AFG décembre 2016

## Amundi

### « Devenez acteur de votre épargne »

#### Comment combattre la confusion dans laquelle nombre de salariés se trouvent en matière de prise en main de leur épargne ?

La place de la pédagogie dans la communication financière auprès des salariés est cruciale. Comprendre pour agir est essentiel. D'ailleurs fin mars 2017, une semaine à l'initiative de l'AMF vient d'être consacrée à l'épargne salariale sur le thème « Devenez acteur de votre épargne ». Les salariés reçoivent une prime au titre de la participation et de l'intéressement, certes, mais bien souvent ils font des choix par défaut, et agissent peu sur leur épargne faute de temps et / ou d'information. Chez Amundi, nous plaçons la pédagogie au cœur de notre expertise avec des vidéos, des brochures explicatives simples et avons également créé notre propre « institut » de formation dédié à l'épargne salariale afin d'accompagner les salariés dans la compréhension de leur épargne. Il s'agit de valoriser la compréhension des dispositifs en utilisant un vocabulaire moins technique, plus accessible, et ce en tenant compte des contraintes réglementaires qui parfois renvoient à des notions assez complexes elles –aussi.

#### Quel est le discours derrière cette communication ?

L'idée est de souligner les éléments essentiels que les salariés doivent connaître pour placer leur argent. Ils doivent apprendre à se demander quels sont leurs projets (résidence principale, financement des études de leurs enfants, retraite...), à quel horizon de placement (6 mois, 5 ans, 10 ans...), et quel est leur profil de risque. C'est important car le projet de l'épargnant va en être fortement impacté. On ne peut pas adopter un comportement universel qui conviendrait à tous. Donc nous optons pour un maximum de pédagogie afin que chacun puisse au moment de placer faire les choix qui correspondent à son profil et ses projets. Pour accompagner les entreprises dans la valorisation de leur politique d'avantages sociaux auprès de leurs salariés, nous proposons quatre modules de formation portant sur la gestion financière,

l'épargne salariale, l'actionnariat salarié et la retraite. Enfin nous venons de lancer une formation 100% en ligne « Les clefs de la gestion financière on line\* » accessible 24h/24h depuis un ordinateur ou une tablette pour acquérir les méthodes et découvrir les solutions pouvant permettre de mieux gérer son épargne.

#### Comment aider les entreprises à mieux sensibiliser les salariés sur les enjeux de leur retraite ?

Les entreprises ont un rôle social et sociétal à jouer dans la préparation financière de la retraite de leurs salariés. Nous pensons que la meilleure façon de les aider dans cette démarche consiste à leur fournir un service simple et de bons outils permettant notamment de simuler les montants de leur future retraite

En ce sens, nous sommes promoteurs d'une offre globale, aujourd'hui unique sur le marché, valorisant l'ensemble des dispositifs d'épargne retraite ou d'épargne longue dans l'entreprise à destination des salariés. Nous mettons ainsi à disposition de nos clients un portail unique et une plate-forme de service complète, incluant des outils de simulation pour simplifier la vision du salarié sur son épargne longue.

#### Que proposez-vous pour les futurs retraités dont la carrière s'est faite sur de nombreux territoires, avec les complexités administratives que cela suppose ?

Nous avons la chance de compter un grand nombre d'entreprises de dimension internationale, en Europe comme dans le reste du monde. Elles peuvent avoir envie de gérer les retraites sur une plate-forme unique. Il s'agit donc de concevoir des plans de retraites crossboarder, pour faire bénéficier les salariés très mobiles au cours de leur carrière d'un socle unique de prestations de services autour de la retraite. Aujourd'hui, il existe des directives qui permettent d'offrir des clauses communes partout sur le continent. C'est sur ce socle que nous avons bâti notre offre de service.

\* [www.amundi-ee.com/entr](http://www.amundi-ee.com/entr)